

quels tu dois la confiance entière de ce qui te regarde, mais rien de plus. Ne leur fais jamais de plaintes ; sache plutôt supporter quelque chose qui ne te paraîtrait pas juste. Ne dis point que l'on t'a brusqué, que l'on t'a maltraité, que tu es mal couché, que tu es mal nourri. Ces rapports font naître la méintelligence entre les deux familles et ont souvent des résultats déplorable.

“ Cette discrétion doit s'étendre à tout. Ne parle jamais des affaires de ton maître. D'abord, elles ne te regardent point ; en second lieu, le bavardage d'un enfant peut avoir des suites dont il ne se doute pas.

“ Sois toujours empressé, serviable, de bonne humeur ; ne sois ni sournois ni rapporteur : un sournois se fait mépriser, un rapporteur se fait détester. Si tu as des camarades, sois toujours franc et bon avec eux.

“ Surtout sois docile et appliqué ; c'est le vrai moyen d'apprendre. Demande que l'on t'explique ce que tu ne comprends pas ; n'aie pas sur ce point de mauvaise honte. Ne te rebute pas quand tu ne réussis point d'abord à quelque chose, et recommence-le cent fois s'il le faut, jusqu'à ce que tu le fasses bien. Aime ton métier et travaille toujours de bonne volonté. L'apprenti qui travaille de bonne volonté fait plus de progrès en deux mois que n'en fait en un an celui qui travaille sans goût et sans cœur.

“ Souviens-toi que les intérêts de ton maître doivent être sacrés pour toi. Défends-les en toutes circonstances. Ne souffre pas qu'on lui fasse aucun tort, si tu peux l'empêcher.

“ Dans l'intérêt de ton maître, et aussi dans le tien, il y a trois choses que tu dois ménager avec un soin extrême. Ces trois choses sont : les outils, les matériaux, le temps.

“ Les outils : L'ouvrier doit tenir à ses outils comme le soldat à ses armes. Que les tiens soient toujours en bon ordre, bien ménagés, proprement tenus. Des outils bien soignés sont d'un meilleur usage et durent plus longtemps.

“ Les matériaux : Ton maître t'en confie pour t'apprendre ton métier. Garde toi bien de les gaspiller par imprudence ou par étourderie ; tu en gâtes déjà peut-être bien assez par une suite nécessaire de ton inexpérience ; ces matériaux sont la propriété de ton maître ou de personnes qui les lui ont confiés pour les mettre en œuvre. Tu lui ferais donc du tort si tu ne les ménageais pas autant qu'il dépend de toi.

“ Le temps : Garde-toi de le perdre ; le temps de l'apprenti, c'est le trésor de son avenir ; c'est

aussi le dédommagement des peines que son maître s'est données pour l'instruire. Fais-en donc un usage consciencieux. Si on te donne des commissions, ne t'amuse pas en route. Si tu peux faire un ouvrage en une heure, n'y mets pas une heure et demie. Lève-toi de bonne heure et lestement. Profite des jours de fête ; mais préfère les jours de travail.

“ Avant tout et par-dessus tout, conserve la crainte de Dieu, et Dieu bénira ta jeunesse. Suis les bons exemples, repousse les mauvais. Cherche sérieusement et avec persévérance à devenir un honnête homme ; tu mériteras d'être heureux, et tu le seras, car il n'y a, même en ce monde, de bonheur que pour les honnêtes gens.”

### Autorité du Patron

A considérer le sens étymologique et primordial, autorité est un dérivé du mot auteur. En ce sens, l'autorité est le droit qu'a l'auteur de disposer de la chose qu'il a produite. Ainsi, Dieu a l'autorité suprême, entière, parfaite sur tout ce qui est, parce qu'il est l'auteur de toutes choses et de tout ce qui est en toutes choses.

Dans cette acception, l'autorité n'appartient à quelqu'un que par rapport aux choses dont il est l'auteur, et dans la mesure où il en est l'auteur. Nous devons donc admettre que Dieu seul a l'autorité sur l'homme, que seul il a le droit de lui commander ; mais cette autorité, Dieu la délègue dans certaines conditions à ses créatures, et c'est en ce sens qu'on doit entendre l'autorité quand on la considère dans un homme. Elle se définit alors : le droit de faire accepter sa volonté raisonnable à un être libre ; ce droit peut être rigoureux quand il vient de la loi divine et humaine, ou simplement moral quand il dérive d'une certaine supériorité dans l'intelligence, la volonté ou la situation.

Il y a deux espèces d'autorité : l'autorité proprement dite, ou autorité de commandement, c'est-à-dire le droit d'imposer sa volonté raisonnable au sujet qui est strictement tenu d'obéir ; et l'autorité prise dans un sens plus large, ou autorité de direction, qui résulte de toute supériorité permettant de faire accepter sa pensée et sa volonté aux personnes qui ne sont pas, absolument parlant, tenues d'obéir.

D'après ce qui vient d'être dit, la source première de l'autorité est Dieu, parce que c'est de Lui qu'émanent tous les droits et toutes les su-